

## Valorisation du beurre de karité



Soutien et émergence  
d'une coopérative de  
femmes spécialisées  
dans la transformation et  
la valorisation du beurre  
de karité

## Valorisation du beurre de karité

### Soutien et émergence d'une coopérative de femmes spécialisées dans la transformation et la valorisation du beurre de karité: cas de la coopérative Cèzin de Mandiakuy (Tominian- Mali)

<b>Date(s) de l'expérience</b>	2000 – en cours
<b>Mise en œuvre</b>	Délégation d'Intercoopération au Sahel
<b>Financement</b>	Canton de Vaud
<b>Zone géographique</b>	<b>Afrique de l'Ouest</b> , Mali, Région de Ségou, cercle de Tominian
<b>Mots clés</b>	Marchés, beurre de karité, groupements féminins
<b>Echelle d'action</b>	Commune rurale, Cercle
<b>Public(s) cible(s)</b>	Communes, institutions d'appui au développement, prestataires de service privés.

#### Résumé

Le projet d'appui à la promotion du beurre de karité dans la commune de Mandiakuy a vu le jour en avril 2000. C'est la traduction opérationnelle d'une volonté de la Délégation d'Intercoopération au Sahel pour promouvoir des filières locales issues d'une exploitation durable des ressources naturelles et donc de valoriser les ressources naturelles pour lutter contre la pauvreté chez les couches les plus défavorisées. Cette action vise essentiellement le soutien d'initiatives locales pour la transformation et la valorisation du beurre de karité sur différents marchés.

Le groupement villageois des femmes de Mandiakuy regroupe environ 400 femmes. Parmi elles, émerge un groupe de vingt-trois qui conduit une activité de transformation du beurre de karité en savon et pommade. Le groupe, érigé aujourd'hui en coopérative, est doté d'équipements et a acquis des capacités pour la fabrication du savon et de la pommade. Le projet ambitionne le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des promotrices et entrepreneuses en vue d'une meilleure intégration au sein des filières liées au karité. Malgré un démarrage intéressant, l'essor de cette coopérative se heurte à des luttes de pouvoirs intra-communautaires et à la difficulté d'articuler des objectifs purement économiques avec les logiques multi-dimensionnelle des familles paysannes.

## Contexte

---

La région de Ségou couvre un peu plus de 61 200 km<sup>2</sup> au centre sud du territoire national. Sa population est estimée à environ 1,7 millions de personnes. La densité moyenne est de 27 habitants / km<sup>2</sup> avec toutefois une répartition très hétérogène. Le Cercle Tominian, situé dans le pays Bwa, est à l'est de la région et fait frontière avec le Burkina faso. Le climat est de type tropical semi-aride avec une pluviosité annuelle d'environ 700 mm. Successions de paysages de savanes arborées et de parcs agro-forestiers, c'est une importante zone agricole du pays.

Le coton a constitué longtemps la principale culture de rente. Toutefois, les sécheresses successives des années 80 et le caractère trop aléatoire de la pluviométrie a conduit la CMDT (Compagnie Malienne des Textiles) à abandonner progressivement le coton dans cette zone jugée trop septentrionale. Il a été proposé une diversification orientée sur le sésame, le piment ou encore l'arachide. Mais la zone reste avant tout céréalière. Malgré un bon potentiel agricole, la baisse progressive des rendements et l'augmentation concomitante des surfaces emblavées ont conduit à de graves problèmes environnementaux (baisse de fertilité, déséquilibre hydrologique, diminution de la biodiversité), sociaux (déstructuration communautaire, conflits fonciers) et économiques (surendettement paysan, marginalisation et appauvrissement de certaines catégories). Confrontées à des problèmes récurrents de survie, les exploitations familiales de la zone pallient ces difficultés en pratiquant un fort exode saisonnier et en recherchant d'autres sources de diversification. L'exploitation de karité, activité traditionnelle des femmes de la zone, pourrait jouer ce rôle

Sise dans le Cercle de Tominiana, la commune de Mandiakuy compte 28 villages totalisant 16 537 habitants pour une superficie de 398 km<sup>2</sup>. Les exploitations agricoles de cette commune sont de petites tailles (quelques hectares) et en grande majorité de type familial. Leurs systèmes de production agro-sylvo-pastoraux sont basés sur des cultures pluviales vivrières ou commerciales ou des activités d'exploitation extensive des ressources naturelles (élevage, cueillette). De manière générale, cette agriculture peut se caractériser par sa faible productivité et sa grande sensibilité aux aléas climatiques. D'un point de vue économique, la majorité de ces exploitations ont un niveau de revenu très faible et vivent en dessous de seuil de pauvreté, sans accès aisé aux services de base sanitaires ou éducationnels. Dans ce contexte globalement difficile, certaines catégories de la population sont plus particulièrement touchées du fait de leurs statuts au sein des communautés rurales. Les femmes rurales, dont l'accès et le contrôle aux ressources naturelles qu'elles exploitent restent très faibles, font parti de ces groupes vulnérables de plus en plus affectés par le cycle infernal de l'appauvrissement.

Saisir toutes les opportunités de diversification ou d'amélioration de ces systèmes de production agro-sylvo-pastoraux constitue donc une priorité absolue pour ces exploitations familiales et plus particulièrement pour les femmes rurales. Outre le potentiel que semble offrir la filière karité au Mali, c'est ce constat qui a conduit la D-IC Sahel à faire de ce secteur une priorité pour l'ensemble de son programme au Mali et dans les autres pays limitrophes.

## Problématique

---

Le karité (*Butyrospermum Parkii*) est un arbre qui pousse spontanément dans les zones sahélo-sahéliennes d'Afrique, où d'ailleurs il constitue la principale source de matières premières grasses d'origine végétale. Son importance socio-économique dans un pays comme le Mali est considérable, car en plus de multiples utilisations locales, il représente un des principaux produits d'exportation. Jusqu'à une date relativement récente, le karité produit au Mali et dans les autres pays producteurs (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Togo) trouvait assez facilement des débouchés sur le marché européen et japonais, où il est exporté sous forme d'amandes sèches et de beurre brut. Il subit ensuite une transformation appropriée à l'aide d'industries à technologies de pointe afin de satisfaire les besoins de la chocolaterie, de la pâtisserie, de la confiserie, de la pharmacologie, de la cosmétologie et de la diététique.

La cueillette et la transformation du karité sont des activités exclusivement féminines. Les arbres, qui constituent l'ossature des parcs agro-forestiers des savanes maliennes, sont récoltés de juillet à août. Les amandes sont ensuite extraites et ensilées. Elles sont ensuite reprises progressivement par les femmes quand les travaux champêtres ou familiaux leur permettent de s'occuper de leurs propres affaires. La transformation en beurre est un long processus manuel et consommateur d'énergie. Les femmes se réunissent souvent en groupes d'entraide pour pallier la pénibilité de ce travail. La qualité du beurre dépend beaucoup de la qualité des amandes, des conditions de leur stockage et des techniques d'extraction utilisées. Le beurre produit rentre en majeure partie dans la consommation familiale. Le surplus est vendu sur le marché et part alimenter les réseaux de commerçants et grossistes pour l'exportation. L'organisation de la filière est celle du commerce de traite avec des prix bas pratiqués au niveau des productrices et une importance des coûts marginaux due au nombre élevé d'intermédiaires. Le système paraît actuellement figé, sans incitation de part et d'autre de la filière pour l'amélioration de la qualité des produits ou du niveau des prix aux productrices.

Cette recherche-action avait pour objectif de voir dans quelles mesures et à travers quelles stratégies, il était possible aux femmes rurales de la zone sahélo - soudanienne du Mali de mieux s'organiser et d'augmenter leurs propres capacités pour tirer un meilleur revenu de l'exploitation des amandes de karité et de leur transformation en beurre.

## **Mise en Œuvre**

---

La recherche-action a démarré en 2000 suite à une sollicitation de plusieurs villages de la zone et à une opportunité de financement mis à disposition d'Intercoopération par le Canton de Vaud pour telles actions.

Face à son fort dynamisme et à sa grande tradition dans la production du beurre de karité, c'est le groupement de femmes du chef-lieu de la Commune rurale de Mandiakuy qui a été choisi. Ce mouvement rassemble huit groupements de quartiers, soit un peu plus de 480 femmes.

Les objectifs du projet ont été formulés de la manière suivante :

**But :** Augmenter le revenu des femmes à travers la transformation du beurre de karité en produits divers de valeur appréciable

### **Objectifs :**

- Créer des produits transformés variés (savon, huiles alimentaires, crèmes...) compétitifs et à valeur ajoutée appréciables ;
- Etudier et conquérir le marché local et extérieur pour les produits ;
- Identifier , organiser et former une vingtaine de femmes actives dans la filière transformation du beurre de karité.

### **Résultats attendus**

- Au moins deux produits compétitifs à base de beurre de karité sont élaborés ;
- Le marché des produits à base de karité est bien connu et segmenté ;
- Deux associations (ou plus) sont identifiées, organisées et collaborent avec le projet ;
- Toutes les déléguées des associations féminines retenues ont pris part aux formations organisées ;
- Les techniques de cueillette, de conservation et de transformation des amandes de karité enseignées sont adoptées par les actrices ;
- Le prix des différents fabriqués est fixé en observant les marges bénéficiaires possibles basées sur l'estimation du volume vendable localement et ailleurs.

### **Axes d'actions / Stratégie**

- 1 - Appui à l'organisation et la structuration des productrices de noix et beurre de karité.
 

*Accompagnement des réflexions et des démarches pour une reconnaissance légale des groupements de quartiers et de l'association faîtière des femmes productrices (pour l'accès aux institutions financières).*

*Formation en matière de fonctionnement des associations et coopératives de productrices.*

*Voyage et échanges avec d'autres organisations (Sikasso, Burkina Faso).*

*Renforcement des capacités de gestion, de maîtrise des techniques de fabrication de beurre, d'accès à l'information et de communication.*
- 2 - Appui à la création d'unités de production de produits dérivés du beurre
 

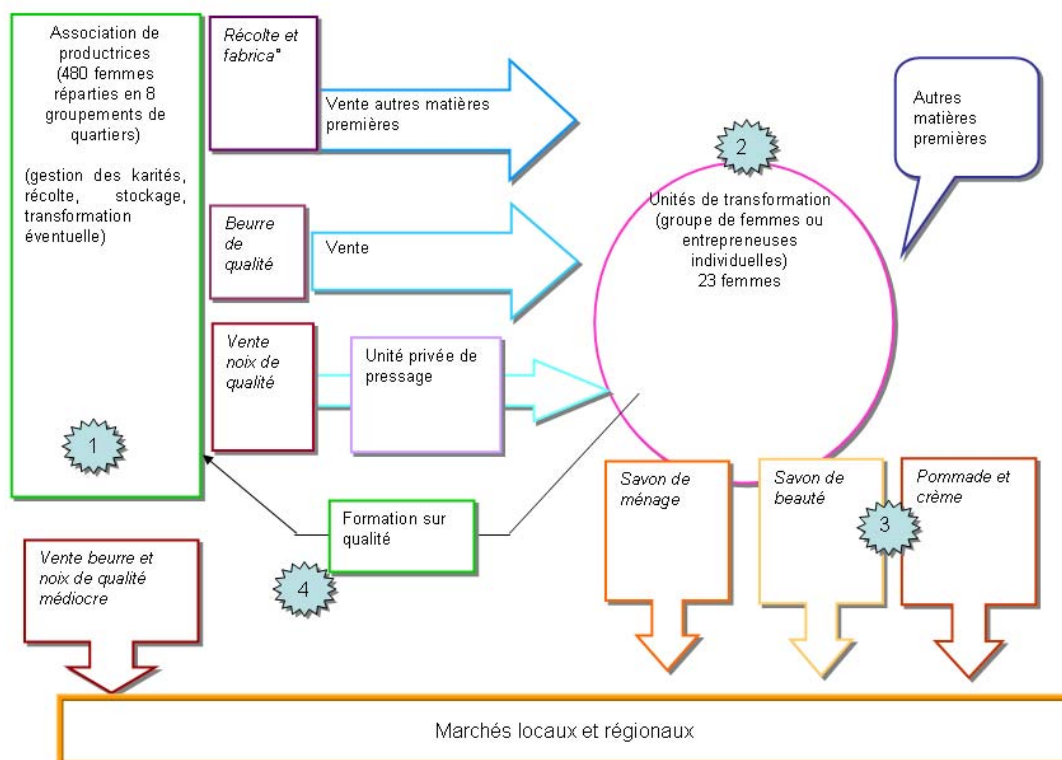
*Accompagnement des réflexions et démarches pour la création d'unités artisanales de production de produits dérivés du beurre (formes associatives, coopératives ou micro-entreprises individuelles).*

*Formation techniques, en gestion d'entreprise et en communication (accès à l'information).*

*Appui au montage de dossiers de projets d'investissement et facilitation des contacts avec les institutions financières régionales (banques ou caisses d'épargne et de crédit).*
- 3 - Mise au point de produits nouveaux en relation avec les besoins locaux et régionaux
 

*Analyse des produits disponibles sur les marchés et des besoins, recherche d'information sur les expériences analogues dans la sous-région et des techniques de valorisation du beurre de karité.*
- 4 - Suivi et connaissance des marchés et de la filière régionale du karité
 

*Etudes et analyse sur la filière, sur les marchés, suivi des prix, analyse économique, capitalisation des expériences*



## Résultats atteints et éléments chiffrés

---

### En général

La campagne karité 2001 a été marquée par très mauvaise fructification des arbres. Ce phénomène, dont les causes restent encore mal connues, se répète selon un cycle de trois ou quatre ans et touche l'ensemble du parc agro-forestier de la sous-région, du Sénégal au sud au Tchad. Malgré l'absence de statistiques fiables, nos observations et les quelques données recueillies montrent que le volume récolté n'a pas dépassé les 20 % d'une année normale, ce qui donne l'ampleur de la chute. Il est certain cependant que le vieillissement global du parc à karité a amplifié le phénomène, les arbres âgés ayant un cycle biologique plus marqué.

Les activités de la Coopérative des femmes de Mandiakuy, Cèzin<sup>1</sup>, durant l'année 2002 ont donc été fortement perturbées par cette pénurie. Il faut rappeler en effet que la production de beurre du karité se fait essentiellement entre décembre et mai, à travers la transformation des amandes récoltées et stockées depuis juin précédent. Néanmoins, comme nous le verrons ci-dessous, les femmes ont su s'organiser pour ne pas interrompre leur production et pour investir dans la prospection des marchés potentiels pour leurs produits.

Pour la campagne 2002, le niveau de production est très sensiblement remonté sans atteindre toutefois le volume normal, en raison cette fois d'une pluviométrie très mauvaise (tant au niveau de la quantité que de sa répartition au cours de la période agricole). Mandiakuy, il est par exemple tombé 60 % du volume annuel normal de pluie. La Coopérative « Cèzin » a pu néanmoins s'approvisionner de façon correcte auprès des femmes du village et les stocks d'amandes disponibles semblent suffisants pour conduire une campagne de transformation plus importante qu'en 2002.

Un autre aspect est également à souligner, même si ses effets ne sont pas encore directement sensibles au niveau de la filière karité. Il s'agit bien évidemment de la crise politico-militaire qui sévit en Côte d'Ivoire depuis l'automne dernier. Pour le Mali, le port d'Abidjan constituant le principal débouché sur l'extérieur tant au niveau des importations que des exportations, la situation actuelle revêt un niveau de gravité inquiétant. Il est à craindre, à l'exemple des autres produits, que la filière du beurre de karité soit très touchée de même que l'approvisionnement en intrant pour la fabrication de savon par exemple (soude). C'est actuellement toute l'économie de la sous-région et particulièrement celle des pays sahéliens qui subit de plein fouet les effets de la crise ivoirienne.

### La vie au sein de la Coopérative des femmes de Mandiakuy,

#### **→ Vers une consolidation du fonctionnement de la coopérative**

Rappelons tout d'abord que la Coopérative « Cèzin » est née de l'initiative d'un groupe de femmes issues de l'association des femmes de Mandiakuy qui comptent environ 480 membres répartis en huit groupements (par quartier du village). Au démarrage, en 2001, la coopérative rassemblait 28 femmes. Aujourd'hui, elle s'est étendue à 49 membres qui partagent en commun les activités de commerce d'amandes et de beurre, la transformation et la vente de produits transformés de façon artisanale, essentiellement du savon de toilette, du savon de ménage et de la crème cosmétique.

Le principe de fonctionnement de la Coopérative est relativement simple. Les amandes de bonne qualité sont achetées entre septembre et décembre au niveau de l'ensemble des femmes du village. Le critère d'achat repose essentiellement sur le processus de cueillette des fruits, de pré-traitement et de stockage de l'amande. Ces étapes doivent être en effet conduites

---

<sup>1</sup> Prononcé « tchézi », expression en langue « boré », parlée par l'ethnie Bwa (ou Bobo en français) et qui signifie « levons-nous ! »

selon un processus « amélioré » qui permet de stopper les réactions biochimiques à l'intérieur de l'amande, permettant plus tard l'extraction d'un beurre blanc, sans odeur et de composition satisfaisant aux normes internationales en la matière (taux d'impureté, d'humidité et d'acides gras libres). Les femmes de la Coopérative, formées avec l'appui du projet, ont elles-mêmes diffusées cette technique au niveau des autres femmes du village. Ces amandes de bonne qualité sont achetées par la Coopérative à un prix supérieur à celui du marché (au environ de 75<sup>2</sup> F CFA du kg contre 30 à 40 F CFA sur le marché). De même, le beurre de karité de qualité est acheté entre 350 et 400 F CFA / kg alors que le prix sur le marché varie entre 250 et 300 F CFA par kg. Les amandes achetées sont transformées en beurre de façon individuelle ou collective par les membres de la coopérative. Ce beurre produit ajouté à celui directement acheté aux autres femmes du village constitue la matière première pour la fabrication collective du savon et de la crème. La commercialisation se fait au nom de la coopérative. Jusqu'ici, vu le caractère encore réduit des opérations effectuées, les revenus sont entièrement versés dans la caisse de la coopérative pour constituer son capital et un fonds de roulement destiné à l'achat de la matière première.

### **→ La production en 2002**

Les activités de production de la Coopérative se sont concentrées durant les quatre premiers mois de 2002, la pénurie d'amandes les ayant contraintes à arrêter prématurément. Ce manque d'amandes et de beurre a également entraîné une hausse du cours local du karité (le kilogramme de beurre « tout-venant » atteignant même l'kes 500 F CFA le kilo) ce qui a réduit l'intérêt des femmes du village pour produire un beurre de qualité et vendre à la coopérative. Dans ces conditions, seulement 1'000 savons ont pu être fabriqués et vendus et une centaine de pot de pommade. Le montant des opérations effectuées durant l'année leur a permis néanmoins de porter le montant du capital à environ 400'000 F CFA en janvier 2003 (trésorerie et stock).

### **→ Renforcement des capacités**

Pour pallier le manque d'activités de production et poursuivre le renforcement de leurs capacités, les responsables de la coopérative ont bénéficié d'un appui du projet pour effectuer une formation complémentaire au niveau du Centre Agro-Ecologique du Burkina Faso (cadre de collaboration avec le projet de valorisation du beurre de karité mis en œuvre par le CEAS - BF et le CEAS de Neuchâtel). Cette session leur a permis d'approfondir leur savoir-faire en matière de production de beurre, de savon et pommade. Elle a également donné lieu à de fructueux échanges avec d'autres groupements de femmes du Mali et du Burkina Faso. L'esquisse d'une fédération sous-régionale des groupements féminins spécialisés dans le karité a d'ailleurs été tracée à Ouagadougou en mars 2002. Un atelier de restitution organisé à Koutiala en avril 2002 a fourni l'occasion aux représentantes des groupements féminins du Mali ayant participé à la formation de Ouagadougou de diffuser leurs nouveaux acquis à une dizaine d'autres groupements de la zone.

Ensuite, une délégation de deux membres de la coopérative a pu participer à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales de Dakar au Sénégal (la FIARA en avril 2002). Cette manifestation a permis à la coopérative de vendre une grande partie de sa production, mais surtout d'avoir une vision de l'ensemble des initiatives sous-régionales en la matière et de mesurer les progrès à faire pour développer, de manière plus significative, leurs activités naissantes.

Enfin, la coopérative, sur les conseils du projet, a pu adhérer à une caisse locale d'épargne et de crédit. Cette caisse est affiliée à un réseau inter-villageois de caisses mis en place par l'Union des Associations Paysannes pour une Agriculture Durable (UAPAD), dont les actions

---

1 CH = 400 F CFA environ.

concernent l'ensemble des organisations paysannes du Cercle de Tominian. Ayant placé ses fonds au niveau de la caisse, la coopérative a accès à des lignes de micro - crédit dont elle fait bénéficier ses membres (en prenant au passage une commission de 5 % pour couvrir ses frais en la matière).

### **→ Bilan synthétique de la coopérative en 2002**

Malgré une année particulièrement pauvre au niveau de la quantité de karité disponible, la coopérative a pu néanmoins poursuivre timidement sa construction. Les 49 femmes qui composent la coopérative ont acquis un savoir-faire au niveau technique et en matière de gestion. Plusieurs facteurs bloquant cependant cet essor :

- En premier lieu, quelques dissensions internes sont apparues au sein du village et de l'institution. Ce type de phénomène est parfaitement courant dans la vie d'une organisation. Cependant, avec l'appui éventuel du projet (intermédiation), ces conflits doivent être dépassés.
- En second lieu, les femmes ne maîtrisent pas les aspects liés à l'adéquation entre les produits et les attentes ou possibilités du marché. La fabrication de savons et de pommades reste très artisanale et la qualité des produits obtenus (présentation, emballage, marketing) ne permet pas une extension des ventes, donc de la production, en dehors du marché très local. En dehors des problèmes liés à la pénurie d'amandes et de beurre en 2002, ceci explique que les femmes hésitent à produire plus de savons et de pommade. Elles se sentent plus à l'aise dans la commercialisation directe d'amandes et de beurre, sans transformation ultérieure.  
La D-IC Sahel a jugé de son côté que le projet d'appui ne devait pas jouer seul ce rôle en aval de la production au risque d'être finalement un intermédiaire « commercial » dans la filière ou de voir les actions s'arrêter à la fin du projet (viabilité). En revanche, le projet d'appui doit faciliter les contacts entre la coopérative et des opérateurs économiques maliens ou sous-régionaux qui ont les capacités et le savoir-faire pour valoriser les produits « bruts » élaborés par « Cèzin » ou pour donner, à travers des contrats précis et négociés, un cahier des charges incluant volume, prix et qualité requise. Une nouvelle approche est donc nécessaire pour la dernière année afin de consolider les acquis.
- Enfin, dans le cas où la coopérative parvient à conclure des marchés plus importants et doit en conséquence augmenter son volume de production (que ce soit en beurre ou en produits dérivés) , elle aura besoin de se doter d'une infrastructure adéquate et d'un accès facilité à un système financier. Si ce dernier point paraît en bonne voie avec l'adhésion de « Cèzin » à la caisse locale d'épargne et de crédit, la question de l'infrastructure (bureau et atelier) mérite un partenariat étroit avec les autorités communales.

### **→ Etat des lieux de la situation biologique et sanitaire du parc agro-forestier à karité**

La Délégation IC Sahel a pu profiter du travail d'un jeune stagiaire français, étudiant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, pour dresser un état des lieux sur l'ensemble du parc à karité du terroir de Mandiakuy. Le constat effectué fait ressortir un vieillissement inquiétant des peuplements sans régénération suffisante, une baisse sensible de la densité des arbres par hectare (mortalité, coupe) et un taux de parasitisme important des arbres.

Par rapport à l'âge du peuplement et à son faible renouvellement, la cause est sans doute à rechercher au niveau de la disparition progressive des jachères, ces surfaces agricoles mis au repos durant dix à quinze ans. En effet, seuls les karités champêtres étaient exploités par les femmes. Les arbres des jachères n'étaient pas cueillis, ce qui facilitait leur reproduction dans ces zones non cultivées pendant suffisamment de temps pour permettre l'essor des jeunes

pousses. Celles-ci bénéficiaient de plus, lors de la remise en culture de la parcelle, d'une attention et d'une protection particulière. Depuis les deux dernières décennies, la pression démographique et la culture du coton ont conduit à une extension très importante des surfaces agricoles et, par conséquent à la disparition progressive des jachères. De plus, les dernières jachères existantes sont soumises de plus en plus à une pression pastorale qui provoque des phénomènes de surpâturage et empêche la régénération de nombreuses espèces ligneuses, dont le karité en particulier.

En ce qui concerne le parasitisme, il s'agit d'une rupture de l'équilibre qui a toujours existé entre l'arbre et une variété de gui. Le nombre de pied de gui par arbre et le nombre d'arbres porteurs de gui a singulièrement augmenté dans les dix dernières années. Ce phénomène conduit à un affaiblissement supplémentaire du karité dont la production de fruit diminue sensiblement. Les causes de ce déséquilibre s'expliquent principalement à travers le vieillissement des arbres, bien que d'autres facteurs liés à des perturbations sur l'ensemble des écosystèmes renforcent également le phénomène (effet de l'extension des surfaces agricoles et de la baisse de la biodiversité locale).

Des solutions existent pour limiter l'ampleur de cette dégradation de l'état sanitaire du parc. Elles consistent d'une part à diffuser des techniques de coupe sélective des branches les plus atteintes, de rajeunissement des souches voire de greffage. Des formations sont prévues à cet effet avec l'appui du Centre Régional de Recherche Agronomique de Sikasso et de l'Union des Femmes Rurales de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad (UFROAT). D'autre part, avec la collaboration active de la commune rurale de Mandiakuy, une meilleure réglementation de l'accès et du contrôle du parc agro-forestier (convention locale) permettrait également de freiner la dégradation. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens à Mandiakuy et la restitution prochaine des résultats de l'étude fournira sans doute l'occasion de lancer une dynamique intéressante dans ce sens.

### **Le forum karité de San**

Suite aux constats évoqués plus haut quant au blocage actuel de l'essor de la coopérative sans une connexion avec des opérateurs spécialisés plus en aval de la filière, la D-IC Sahel a décidé de soutenir l'initiative d'une jeune association malienne, l'ACEPOS<sup>3</sup>, autour de l'organisation d'un forum national sur le karité. Avec le soutien du projet d'appui et d'autres programmes de la D-IC Sahel et de la DDC, nous avons pu élargir l'idée de base qui était avant tout centrée sur la recherche agronomique.

Ainsi, entre le 10 et le 14 décembre 2002, dans la ville de San, véritable capitale malienne du karité, ce forum a permis de regrouper près d'une quarantaine de productrices et les élus communaux des communes correspondantes (dont Cézin et Mandiakuy), une quinzaine de commerçants et d'opérateurs économiques, une vingtaine de structures d'appui...

Le sujet était axé sur les opportunités, les contraintes et les perspectives de la valorisation du karité. L'objectif a été de créer un espace de mise en relation, d'échanges, de réflexion et de proposition entre les producteurs et les transformateurs, les commerçants, les négociants et les structures d'appui de la filière karité afin d'en analyser les potentialités et les obstacles. Le souhait était également de permettre aux différentes catégories d'acteurs d'engager un nouveau type de partenariat à bénéfice mutuel. Il faut souligner à cet égard que forum constitue une première du genre au Mali.

Cette manifestation s'est déroulée en quatre temps :

- ➔ une exposition de divers produits à base de beurre de karité par les producteurs/trices / transformateurs/trices ;

---

<sup>3</sup> ACEPOS, Association pour la Créativité et l'Etude des Plantes Oléagineuses Sahéliennes, créée avec l'appui de l'IRD (ex ORSTOM) à travers son programme « jeunes chercheurs ».

- ➔ des communications sur des résultats de recherches, d'expériences et d'actions effectuées en matière de valorisation du karité ;
- ➔ des ateliers thématiques organisés suivant les quatre groupes d'acteurs présents, à savoir les producteurs/trices / transformateurs/trices, les commerçants / négociants, les structures d'appui, et les collectivités décentralisées ;
- ➔ une analyse, sous forme de regards croisés des différents acteurs de la filière, mettant en lumière les attentes respectives de chaque acteur de la filière.

**Les principaux résultats du forum sont les suivants :**

- Dans l'état actuel des capacités des productrices et des opérateurs, les deux produits prioritaires sont les amandes et le beurre, avec une exigence de qualité supérieure pour des prix plus rémunérateurs.
- Des contacts préliminaires entre opérateurs et groupements de productrices pour la passation de contrats portant sur du beurre de qualité à des prix attractifs.
- La disponibilité de techniques d'extraction du beurre, ne demandant pas d'investissements lourds et permettant à travers le respect d'un certain nombre de règles simples, depuis la cueillette jusqu'à l'obtention du beurre, de garantir la qualité définie par les normes internationales en la matière.
- Un intérêt à moyen terme pour des produits dérivés du beurre, à plus haute valeur ajoutée, dans le domaine de la savonnerie et de la cosmétique. Toutefois, les capacités requises pour obtenir des produits de qualité susceptibles de trouver une place sur les marchés sous-régionaux ou internationaux nécessitent un renforcement supplémentaire de certains acteurs et la résolution d'obstacles techniques (emballage notamment).
- Une approche des institutions d'appui encore souvent en décalage avec les réalités du marché et de la filière, qui pensent à la place des acteurs et qui fonctionnent dans des logiques peu économiques.
- Des possibilités techniques simples pour pallier la dégradation actuelle des parcs agro-forestiers tout en soulignant que la recherche doit poursuivre ses efforts en s'inscrivant davantage dans une position de prestataire au service des acteurs.
- Une prise de conscience des élus communaux sur la nécessité de favoriser localement les conditions - cadre favorable à l'essor de cette activité (mesure de protection des parcs agro-forestiers, infrastructures minimales de stockage et de vente, politique incitative, ...)

**Enseignements et perspectives**

---

Compte tenu des résultats obtenus en 2002, particulièrement au niveau du forum de San, l'approche devra évoluer en 2003 pour une viabilisation des acquis au niveau de la coopérative et une ouverture à travers un partenariat commercial, à bénéfice mutuel, avec des opérateurs économiques en aval de la filière.

Dans ce sens, deux champs d'actions principaux sont projetés :

- D'une part, il s'agira de poursuivre le renforcement des capacités de la coopérative en l'aidant à surmonter ses problèmes internes et à assurer la bonne exécution des contrats qu'elle aura obtenus auprès des opérateurs économiques. Une diffusion du savoir-faire sera également facilitée au niveau des autres groupements et organisation de femmes de la zone.
- D'autre part, et de manière parallèle, de poursuivre l'identification et la mise en relation entre la coopérative et des opérateurs économiques de la place, susceptibles d'offrir, en aval de la production et particulièrement au niveau de la commercialisation du beurre, des débouchés intéressants. Par ailleurs, quelques recherches - actions seront poursuivies au niveau des produits dérivés (savonnerie, cosmétique et pharmacologie) dans une optique « marché ».

Enfin, compte tenu des résultats des études actuellement menées sur l'état sanitaire du parc agroforestier de la zone, une réflexion est actuellement engagée avec les acteurs locaux pour voir comment faire face à cette situation et permettre, au-delà d'une exploitation durable de la ressource, sa régénération progressive .

## **Changement d'échelle**

---

La recherche-action a permis de mieux cerner cette problématique spécifique et d'envisager, en alliance avec d'autres institutions d'appui au Mali et au Burkina Faso (GRET, Sicarex, CEAS, CECI, SNV, ...), une action de plus grande ampleur sur la filière. Une articulation est également recherchée avec les grands exportateurs sous-régionaux et les sociétés clientes au Nord pour améliorer progressivement la fluidité de la filière et garantir une juste répartition des bénéfices contre une amélioration de la qualité des produits. En dehors de l'exportation, il est également essentiel de considérer le potentiel des marchés locaux, nationaux et sous-régionaux. La qualité intrinsèque du beurre de karité doit avant tout profiter aux consommateurs africains et une large gamme de produits, traditionnels ou nouveaux, peuvent venir fleurir les marchés.

Auteurs: **François PICARD**  
**Cheick Oumar Diallo**  
Saisie le: **22/10/ 2003**

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

#### **Contact**

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : [icsahel@icsahel.org](mailto:icsahel@icsahel.org), site web : [www.dicsahel.org](http://www.dicsahel.org)

Programme Jèkasy, Coopération suisse – Intercooperation, BP 215, Sikasso, Mali, tel : 00 223 262 03 64, fax : 00 223 262 02 47, email : [jekasy@icsahel.org](mailto:jekasy@icsahel.org)

#### **Références bibliographiques**

- John B Hall et al. VELLARIA PARADOXA, A MONOGRAPH, , School of Agricultural and forest sciences, University of Wales, Bangor, U.K, 1996, 99 p
- Yves Mattijs, Analyse rapide de la filière du karité dans la région de San, Intercooperation Mali, Programme GDRN, Mars 2000, 14 p
- Etude sur le karité au soudan français, Gouvernorat Général de l'AOF, 1939
- G BOURIET, Note relative au karité, avril 1940, manusc.
- Collectif, Rapport annuel 2000 du projet de valorisation du beurre de karité dans la commune de Mandiakuy, Intercooperation - Canton de Vaud, Mali, 2001
- Collectif, Rapport annuel 2001 du projet de valorisation du beurre de karité dans la commune de Mandiakuy, Canton de Vaud, Délégation d'intercooperation au Sahel, Bamako, 2002
- Collectif, Rapport annuel 2002 du projet de valorisation du beurre de karité dans la commune de Mandiakuy, Canton de Vaud, Délégation d'intercooperation au Sahel, Bamako, 2003
- Collectif, Annales du forum sur la valorisation des produits du karité, Délégation d'Intercooperation au Sahel, Mali CD Rom, 2002